

**Proposition d'attribution de subvention à la Chambre de
Consommation d'Alsace**

CP/2019/406

Service chef de file :

L6 - Secteur Inclusion, Développement, Emploi

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin attribue chaque année des aides financières à des associations œuvrant dans les domaines de la solidarité territoriale et de la prévention des exclusions.

Dans ce cadre, le présent rapport propose à la Commission Permanente de renouveler la subvention à la Chambre de Consommation d'Alsace pour un montant de 36 000 € au titre de l'année 2019.

La Chambre de Consommation d'Alsace (CCA) est une association de droit local, qui fédère et soutient techniquement 21 associations locales de consommateurs. La CCA assure aujourd'hui principalement les cinq missions suivantes :

- informer et soutenir juridiquement les consommateurs ;
- anticiper l'évolution des comportements et accompagner les consommateurs vers des modes de consommation plus responsables ;
- appuyer techniquement et juridiquement les associations membres pour leur permettre de développer leurs actions ;
- faciliter la concertation et la réflexion entre les associations de consommateurs ;
- promouvoir la représentation des consommateurs et les fonctions de consommation et d'usage auprès des collectivités territoriales et des différents acteurs économiques et sociaux de la région.

La CCA est reconnue au plan national puisqu'elle constitue l'un des 20 « Centres techniques régionaux de la consommation » (CTRC) existants en France.

La CCA apporte des conseils directs aux consommateurs grâce à sa permanence juridique et à l'édition du magazine « Le consommateur d'Alsace ». Enfin, la CCA est responsable, en partenariat avec la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire (CRESS), de la plateforme d'achats responsables « Zig et Zag ». Cette plateforme rassemble un collectif de plus de 142 producteurs et 9 réseaux professionnels (Association régionale d'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace, Organisation professionnelle de l'agriculture biologique en Alsace, Collectif pour la promotion du commerce équitable,...) et apporte aux consommateurs une information sur les achats responsables (produits, vendeurs, ...).

BILAN DES ACTIVITES 2018

Action Information et Protection des personnes

- **Accueil juridique des consommateurs :**

L'accueil juridique des consommateurs a été assuré au sein des locaux strasbourgeois, 7 rue de la Brigade Alsace-Lorraine à Strasbourg, 5 jours par semaine, physiquement, par téléphone et par courriel.

De janvier à décembre 2018 : 1 894 appels téléphoniques, 592 visites, 613 courriels et courriers.

Depuis septembre 2017, des demi-journées d'accueil physique des consommateurs sont mises en place à **Sélestat** dans les locaux de l'**UTAMS**.

- **Information et veille juridique :**

La lettre d'actualités juridiques est envoyée tous les mois aux bénévoles et salariés des associations de consommateurs bas-rhinoises et haut-rhinoises.

Action Citoyenneté et Consommation durable

- **Accueil d'élèves de collèges publics :**

- **Défi City Cap** : accueil de plus de 150 élèves de collèges de Strasbourg et environs (classes de 6ème et 5ème) par petits groupes dans les locaux de la CCA autour d'ateliers pratiques sur l'eau, la réduction des déchets et les achats responsables.

- **Actions dans les épiceries sociales, centres socio-culturels et autres :**

- 4 « Ateliers budgétaires » conduits en 2018 au sein de l'**Epicerie sociale** de Bischheim ;
- **Centres socio-culturels : 7 conférences en direction d'adultes en difficultés :**
 - Cronembourg : *Téléphonie mobile/Internet : les pièges à éviter*
Comment éviter les pièges de la consommation
Alimentation accessible et de qualité
Logos, labels et signes de qualité
Du bon usage de la carte bancaire
 - Fossé des 13 : *Achats de Noël responsables.*

➤ **Association** Plurielles : *Où et comment payer responsable ?*

• **Evènements et communication sur les territoires :**

- Conférences sur *L'eau et les écogestes* à Goersdorf/Liebfrauenberg ;
- Visite de la station d'épuration de Brumath (assistantes sociales et adultes) ;
- Conférence sur *Les écogestes et les économies d'énergie* (assistantes maternelles du Relais de la Petite Enfance de Schiltigheim).

• **Plateforme des achats responsables ZigetZag.info**

Animation du site Internet www.zigetzag.info : rédaction d'actualités, actualisation de fiches, etc.

En 2019, la CCA étendra ses actions, notamment vers les travailleurs sociaux des territoires, en les invitant à participer à des séances d'information et de formation à partir de cas concrets.

Il est proposé à la Commission Permanente de poursuivre le partenariat entre le Département du Bas-Rhin et la Chambre de consommation d'Alsace pour l'année 2019, axé sur la thématique de la protection des personnes et de l'action citoyenne et d'attribuer, à cet effet, une subvention d'un montant de 36 000 € au vu des actions que mène l'association en faveur des Bas-Rhinois, et plus particulièrement les jeunes et les personnes en situation de précarité. Il est proposé que le versement de la subvention intervienne après réception de la convention dûment datée et signée par les parties prenantes.

Le montant de la subvention proposée est identique au montant attribué en 2018.

Le soutien départemental est fondé sur l'article L 3211 - 1 du Code général des collectivités territoriales.

Le présent rapport a été soumis pour avis à la commission thématique Emploi - Insertion - Logement le 16 septembre 2019 qui s'est prononcée favorablement.

En cas d'accord, les crédits seraient imputés comme suit :

Code enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
15058	65-6574-90	36 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur

proposition de son président :

- *décide du principe d'un partenariat entre le Département du Bas-Rhin et la Chambre de Consommation d'Alsace axé sur la thématique de la protection des personnes et de l'action citoyenne pour l'année 2019 ;*
- *décide d'attribuer une subvention de 36 000 € au titre de l'année 2019 à la Chambre de Consommation d'Alsace ;*
- *approuve les termes du projet de convention de partenariat présenté en annexe à la présente délibération, à conclure à cet effet entre le Département du Bas-Rhin et la Chambre de Consommation d'Alsace ;*
- *autorise son président à signer ce projet de convention.*

Strasbourg, le 20/09/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY